

ROSA CANDOLLEANA

Elegans. (Voyez ci-après var. «.)

LE ROSIER DE CANDOLLE.

DESCRIPTION.

Arbrisseau d'un port très-élégant qui s'élève jusqu'à quatre ou cinq pieds. Ses tiges, d'un rouge-brun, sont hérissées à leur sommet et sur les pousses de l'année, d'une multitude de petits aiguillons presque égaux, très-rapprochés entre eux : les branches adultes présentent de pareils aiguillons, mais entremêlés d'autres plus longs et presque droits. Les feuilles se composent de cinq ou de sept folioles assez petites, la plupart ovales-obtuses, quelques-unes ovales-pointues au sommet, vertes en-dessus, plus pâles en-dessous, inégalement dentées, souvent colorées en leur bord. Elles sont supportées par des pétioles pubescents, rarement aiguillonnés, munis à leur base de stipules étalées, bifides, denticulées. Les fleurs disposées par deux ou trois, naissent à l'extrémité des ramuscules qui croissent le long des branches principales : elles sont légèrement odorantes. Les pédoncules, ainsi que les tubes ovoïdes du calice, sont glabres. Les divisions du limbe, allongées, très-entières, sont velues à l'intérieur, et munies extérieurement de petites glandes sessiles. Corolle de cinq pétales, blancs, ornés, à l'extérieur, de fascies ou bandes longitudinales d'un rose-vif, ce qui donne à la fleur un aspect très-agréable. Le fruit est ovoïde, un peu arrondi, et rouge à la maturité.